



## **Appel à projets Résidence d'artistes 2018-19**

Arts plastiques, sculpture, arts numériques et tout croisement des outils numériques avec une forme artistique

Date de clôture de l'appel :  
14 mai 2018

Université de Tours  
Service culturel  
3 rue des Tanneurs  
37000 Tours



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE

Direction régionale  
des affaires culturelles  
Centre-Val de Loire



## L'Université de Tours et les résidences d'artistes

**Pluridisciplinaire** (Arts et Sciences Humaines, Droit, Economie, Gestion, Lettres et Langues, Santé, Sciences et Techniques, 2 IUT, 1 école d'ingénieurs), l'université est située au cœur de Tours mais aussi à Blois. Elle accueille plus de **27 000 étudiants**. Avec ses 35 laboratoires de recherche, elle est la **première institution de recherche publique en région Centre-Val de Loire**.

Elle se distingue par la richesse de son offre culturelle, avec une salle de spectacles de près de 600 places et un Passeport Culturel Etudiant donnant accès à plus de 60 structures culturelles de l'agglomération de Tours et de Blois à des tarifs privilégiés.

L'Université de Tours, à travers son service culturel et avec le soutien du Conseil départemental d'Indre-et-Loire et de la DRAC Centre-Val de Loire, **accueille depuis 2002 des artistes en résidence dans tous les domaines disciplinaires**. Ces résidences placent au cœur de la vie universitaire **un artiste ou un collectif d'artistes**, qui va à la rencontre des étudiants, des enseignants et du personnel autour d'un projet de création déployé sur les campus.

Comme le rappelle la convention cadre « Université, lieu de culture » signée en juin 2013 entre le Ministère de la Culture et de la Communication, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et la Conférence des Présidents d'Universités, « la résidence d'artiste est la modalité privilégiée de la présence artistique à l'université, de la sensibilisation à la notion de projet et de création artistique ». Le temps de la résidence permet à l'artiste de se nourrir de la recherche et des savoir-faire universitaires pour enrichir sa création et à la communauté universitaire de participer, ou à tout le moins d'assister à la co-création d'une œuvre artistique.

## Présentation du laboratoire de recherche d'accueil

Pour l'année 2018-19 il est proposé d'appuyer le projet artistique sur l'unité de recherche LIFAT. Le Laboratoire d'Informatique Fondamentale et Appliquée de Tours (LIFAT) est un laboratoire de l'Université de Tours et de l'INSA Centre-Val de Loire. Les recherches qui y sont menées relèvent de la discipline informatique et consistent à concevoir et développer des modèles, et à créer des algorithmes qui permettent de relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Elles portent sur plusieurs domaines comme la fouille de données (*data mining*), la visualisation de données (*data visualization*), l'apprentissage automatique (*machine learning*), le traitement des langues naturelles (*text mining*) ou l'optimisation de problèmes combinatoire (*combinatorial optimization*). Tous les ingrédients qui constituent les « Data Sciences » sont réunis au laboratoire, avec des spécialités reconnues dans le domaine de l'intelligence artificielle et de l'optimisation. Les principaux domaines d'application des recherches portent sur le traitement de données volumineuses (*Big Data*) et le calcul haute performance (*high computing*), les Humanités Numériques (*digital humanities*) et le secteur de la santé et du handicap.

Le laboratoire comporte environ 50 enseignants-chercheurs, 30 doctorants, 10 post-doctorants et du personnel administratif. Il participe à plusieurs projets ou programmes internationaux, ainsi qu'à de nombreux projets nationaux ou régionaux, et le laboratoire a également une solide expérience dans les partenariats industriels. Un **Centre d'Expertise et de Transfert Universitaire** de l'Université de Tours dédié à la valorisation de la recherche dans le domaine de l'ingénierie logicielle en traitement d'images et numérisation 3D a été créé récemment et est fortement adossé au laboratoire. Une des équipes du laboratoire s'intéresse tout particulièrement à la conception d'interfaces homme-machine et à l'intelligence artificielle dans le cadre de ses travaux de recherche : l'équipe Reconnaissance des Formes et Analyse d'Images (RFAI). Cette équipe possède une expertise reconnue dans le développement d'interfaces innovantes pour le grand public, acquise notamment au travers de projets de recherche impliquant des interfaces visuelles et interactives pour des données scientifiques mais surtout lors de projets récents dans les humanités numériques (projets Sculpture3D avec le Musée des Beaux-Arts de Tours, voir <https://sculpture3d.univ-tours.fr/>, avec une exposition présentée en mai 2018). Ces interfaces peuvent être déclinées pour de nombreux champs d'application, dont le milieu artistique qui, avec la mise en place d'expositions innovantes, est un terrain d'application particulièrement intéressant.

## Le cadre de la résidence et du projet artistique

**Domaines artistiques concernés : arts plastiques, sculpture, arts numériques et tout croisement des outils numériques avec une forme artistique**

L'artiste ou le collectif d'artistes sélectionné travaillera en interaction étroite avec le partenaire scientifique (LIFAT) durant une large partie du temps de résidence. Des réflexions seront menées sur l'adéquation possible entre la réalisation de nouvelles œuvres, ainsi que l'utilisation éventuelle d'œuvres préexistantes, mises à disposition par l'artiste, pour les besoins expérimentaux du laboratoire. De nouveaux dispositifs pourront être étudiés conjointement par les partenaires de cette proposition, parmi les propositions suivantes :

- Réflexion sur l'intégration visuelle d'œuvres 3D dans un espace réel, avec notamment la forme de la présentation (hologrammes : il s'agit de projeter de manière transparente un objet 3D en superposition avec un objet réel. Il devient alors possible de faire des rapprochements artistiques entre des œuvres éloignées l'une de l'autre, du point de vue du lieu de conservation, de la période et de la thématique artistiques, etc.).
- Intégration « d'intelligence » dans l'œuvre, avec par exemple des objets tactiles et interactifs, à destination notamment du public en situation de handicap visuel. Ce travail permet aussi de sensibiliser les artistes et les musées aux problèmes d'accessibilité pour les personnes handicapées. Pour cela, une œuvre choisie pourra être étudiée et des capteurs y être insérés pour détecter le contact avec les mains de l'utilisateur.
- Travail autour de la réalité augmentée ou mixte collaborative. Comment projeter du contenu numérique sur une œuvre, en interaction avec un ou plusieurs utilisateurs ? Il peut s'agir de contenu multimédia ou d'un atelier collaboratif de « peinture virtuelle » grâce à des dispositifs sans contact pouvant capter les gestes de plusieurs acteurs.

Ces propositions, non limitatives, sont des pistes de recherche qui seront amenées à évoluer en fonction des interactions entre l'artiste et les scientifiques, mais aussi avec les étudiants qui seront impliqués dans ces travaux par le biais d'ateliers. L'artiste ou le collectif d'artiste proposera un projet d'intégration dans ce contexte, raisonnable au vu des budgets alloués et qui pourra être mis en œuvre dans le temps imparti. Ce projet pourra faire l'objet d'adaptations marginales au cours de la résidence, en accord avec l'ensemble des parties.

La résidence permettra un temps d'immersion de l'artiste au sein du laboratoire de recherche donnant lieu à une création personnelle ou partagée, à l'organisation d'ateliers de pratiques artistiques dont au moins un sera ouvert à tous les étudiants de l'Université. Des ateliers pourront être proposés à des publics spécialisés composés d'étudiants, personnels, enseignants-chercheurs, en lien avec les différents fac-labs récemment créés, ainsi que le fab-lab « plug and fab » de l'École Polytechnique Universitaire, afin d'intégrer pleinement ces ressources et les étudiants dans une dynamique scientifique et artistique. Sont également encouragées la mise en place de manifestations scientifiques, artistiques, colloques, journées d'études, conférences, expositions et des actions d'Education Artistique et Culturelle en direction d'un collège du département (notamment dans le cadre du protocole EAC signé avec la DRAC Centre -Val de Loire, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire et la DSDEN37), voire une diffusion via une exposition sur un site patrimonial départemental ou régional. Enfin, il paraît souhaitable qu'une structure culturelle partenaire de l'Université et faisant référence dans la discipline concernée par la résidence soit associée au projets sous des formes à déterminer ensemble.

L'artiste, ou le collectif d'artistes, devra faire preuve d'une certaine autonomie, d'une capacité à travailler en équipe et être capable de s'adapter, notamment lors des travaux en ateliers avec les étudiants, à des publics moins avertis. La durée maximum de la résidence est de 8 mois, de septembre 2018 à avril 2019

## Modalités pratiques :

Un lieu de travail adapté sera mis à disposition selon les besoins du projet et en fonction des possibilités de l'Université. Le temps de la résidence peut varier de 4 à 8 mois selon le projet. Le service culturel est le maître d'œuvre de la résidence et le premier interlocuteur de l'artiste. Le budget alloué à cette résidence couvre :

- Une bourse de résidence d'un montant maximum de **1 600 € brut par mois** versée à l'artiste ou au collectif d'artistes par le service culturel de l'Université. Elle comprend, outre le soutien à son travail de création, des interventions dans les cursus, les différents ateliers de pratiques artistiques, la participation aux différentes manifestations ou actions de valorisations mises en place pour la résidence
- Les frais de transport ainsi que l'hébergement et les repas du ou des artistes dans la limite de **5 000 € TTC**. Si ces frais sont réduits, cette ligne budgétaire permettra d'augmenter la part de la production.
- La production des œuvres produites dans le cadre de la résidence pour un montant maximum de **5 000 € TTC**.
- La création d'un objet trace imaginé et conçu par l'artiste pour valoriser la résidence pour un montant maximum de **3 000 € TTC**.
- La communication interne et externe, les frais de régie, l'accueil d'artistes invités, les frais de transport des étudiants en cas de longs trajets etc. seront pris en charge par le service culturel dans la limite du budget global imparti à la résidence.

Les colloques et autres manifestations scientifiques qui peuvent être organisés ne sont pas pris en charge par le budget de la résidence mais sur les budgets du laboratoire d'accueil

### Calendrier

3 avril : ouverture de l'appel à projets

14 mai : clôture de l'appel à projets

15 mai - 31 mai : examen des projets (avec possibilités de rencontres)

1<sup>er</sup> juin : annonce du projet retenu

**Composition du comité de sélection** : les membres du laboratoire à l'initiative du projet, la Vice-Présidente chargée de la Culture à l'Université, le Vice-Président chargé de la Recherche à l'Université, la Directrice du service culturel de l'Université, la chargée des résidences d'artistes à l'Université, un représentant du Conseil départemental d'Indre-et-Loire et un représentant de la DRAC Centre-Val de Loire.

### Composition du dossier:

- Une lettre de motivation expliquant notamment le projet artistique et la pertinence de la collaboration avec le laboratoire de recherche
- Un CV
- Un dossier artistique présentant l'ensemble des réalisations représentatives de la démarche artistique

**Dossier à envoyer à Cécile Thomas-Grouhan avant le 14 mai 2018**

[cecile.thomas@univ-tours.fr](mailto:cecile.thomas@univ-tours.fr) - téléphone : 02.47.36.66.43

### Université de Tours

Service Culturel

3 rue des Tanneurs

37000 Tours